

Doctorants et doctorantes soutenus par l'UNEF



Depuis deux années, les élus doctorants FENEC-UNEF et associations étudiantes ont oeuvrés dans le sens des engagements pris lors des élections. Voici le bilan de notre action :

VICTOIRE !

CONDITIONS D'ETUDES

- mise en place d'une formation (pour tous les M2) sur le financement du doctorat.

- mise en place d'une Aide à l'Installation des Doctorants (300€)

- dans le cadre de la rénovation, attribution des m2 aux doctorants au même niveau que les MCF

- ouverture des formations DCCE aux doctorants non-financés.

- mise en place d'une initiation aux outils numériques de l'UT2

VICTOIRE !

INSERTION PRO.

- généralisation et prolongement de l'initiative *Doc In Pro* pour l'insertion des doctorants en SHS-ALL

- projet de mise en place d'une allocation à la mobilité nationale sur le principe de l'AMID

VICTOIRE !

INFORMATION

- mise en place d'une mailing-list d'information des doctorants

- accompagnements d'étudiants dans le cadre de contentieux

REVENDEICATIONS & PROPOSITIONS :

nationales :

- Une augmentation du nombre de financements publics des thèses
- Limiter le nombre de doctorants par directeur de thèse
- Des créations de postes titulaires dans la recherche publique.
- Réserver aux doctorants des accès spécifiques à la fonction publique.
- La reconnaissance du doctorat dans les conventions collectives des entreprises.

locales :

- réorientation radicale du projet d>IDEX toulousain, notamment sur les volets doctorants et la gouvernance.
- régularisation des frais d'inscription pour les doctorants CDU type 1 et vacataires
- mise en place d'une occupation "tournante" des bureaux pour permettre une meilleure mutualisation des bureaux dans les équipes de recherche
- harmonisation des conditions d'encadrement et d'étude au sein de l'établissement et des 3 ED
- mise en place d'un formulaire unique pour les aides aux doctorants (un seul dossier à remplir), pour ne pas multiplier les procédures
- amélioration de l'information : possibilités de rdv avec les élus doctorants pour répondre à un problème, mise en place d'un ENT spécial doctorants (recensant toutes les informations utiles), m2 des flux RSS des ED, création d'un espace question/réponse animé par les élus doctorants, création d'un glossaire des sigles, etc
- modification des procédures d'ouverture aux droits au chômage pour les doctorants en CDU

ne pas jeter sur la voie publique

contact : fenec.tlse@gmail.com - 06 37 54 40 99